

Délibération affichée,  
rendue exécutoire,  
après transmission au  
Contrôle de la Légalité  
le : 11/05/11

## CONSEIL GENERAL DES YVELINES

AR n° : A078-227806460-20110429-51890-DE-1-1\_0

### COMMISSION PERMANENTE

Séance du vendredi 29 avril 2011

#### **BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX INSTALLATION DE SERVICES SOCIAUX RUE DUGAY TROUIN À MANTES LA JOLIE PASSATION DU MARCHÉ DE TRAVAUX SELON UNE PROCÉDURE ADAPTÉE**

LA COMMISSION PERMANENTE,

Sur le rapport de M. JEAN-FRANÇOIS RAYNAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics,

Vu la délibération du Conseil Général du 26 novembre 2010, adoptant l'opération de travaux d'aménagement des locaux sis rue Duguay-Trouin à Mantes-la-Jolie,

Vu le règlement applicable aux achats du Département des Yvelines et notamment ses articles 13.3 et 13.6,

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil Général des Yvelines,

Vu le rapport d'analyse des candidatures et des offres,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Prend acte de la passation du marché relatif aux travaux d'aménagement des locaux sis rue Duguay Trouin à Mantes la Jolie selon une procédure adaptée conformément au code des marchés publics.

Prend acte que le pouvoir adjudicateur a décidé d'attribuer ce marché à la société Espace Libre, entreprise générale, pour un montant de 607 734 € HT soit 726 849,86 € TTC.